



Angers, 27 juillet 2021

La Ville d'Angers souhaite bonne chance aux athlètes engagés aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo

Sept athlètes licenciés dans des clubs angevins ont été qualifiés pour représenter la France lors des Jeux Olympiques et Paralympiques 2020 qui se tiennent, cet été, à Tokyo.

Les joueurs de l'équipe de France de football et leur gardien, **Paul BERNARDONI**, membre du SCO d'Angers, ont démarré la compétition le 22 juillet. Ils se retrouveront face au Japon ce mercredi 28 juillet. **Vanina PAOLETTI**, kayakiste de 23 ans et membre de la team ESACK, l'Entente Sportive Anjou Canoë Kayak, s'élancera dans la compétition le 2 août. L'athlète **Amandine BROSSIER**, âgée de 25 ans et membre de la « Team Angers Sport », performera sur la piste olympique au 400 m individuel le 3 août. Tandis que, le cavalier d'origine angevine, **Nicolas TOUZAIN**, représente la France aux Jeux Olympiques pour la sixième fois, cette année il participe au concours complet d'équitation par équipes.

Le tennisman vainqueur des tournois du Grand Chelem, **Nicolas MAHUT**, vivait sa deuxième olympiade aux côtés de son partenaire Pierre-Hugues HERBERT. Le duo s'est malheureusement fait éliminer lors d'un match double contre les britanniques ce samedi 24 juillet.

Les Jeux Paralympiques démarreront le 24 août avec deux athlètes handisports angevins membres de la « Team Angers Sport » : **Matéo BOHÉAS**, pongiste multimédaillé et licencié aux Loups d'Angers ainsi que **Claire SUPLOT**, nageuse de haut-niveau et ancienne participante des Jeux Olympiques de Séoul.

La Ville d'Angers ainsi que les angevins soutiennent les athlètes pour la compétition internationale et leur souhaite bonne chance afin qu'ils aillent le plus loin possible.

Les Jeux Olympiques se déroulent du 23 juillet au 8 août 2021.

Les Jeux Paralympiques auront lieu du 24 août au 5 septembre 2021.